



Section de Vaucluse
tél : 04.90.27.72.98
mail : solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU du CTL du Lundi 04/02/2016

5 points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce premier CTL de l'année 2016. Les quatre organisations syndicales concernées par cette instance étaient présentes (SFP, CGT, FO, CFDT).

Point 1 : approbation des PV du CTL du 09/10/2015 et du 21/12/2015.

Point n°2 : modifications des horaires d'ouverture de la trésorerie hospitalière de Carpentras et du CHS de Montfavet.

Point n°3 : mise en place d'une caisse sans numéraire à la trésorerie de Mormoiron.

Point n°4 : mise en place d'une caisse unique à la Cité administrative d'Avignon

Point n°5 : présentation du budget prévisionnel 2016 de la DDFIP Vaucluse.

À l'ouverture de ce CTL à 9h10, une minute de silence a été respectée en la mémoire du collègue du SPF Avignon 1 décédé brusquement le week-end précédent.

C'est dans cette triste ambiance que SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, CGT FINANCES PUBLIQUES et FO FINANCES PUBLIQUES ont lu leur déclaration liminaire (la CFDT n'en avait pas).

La CGT a demandé à ce que soient abordées de suite les restructurations prévues sur les deux années à venir ; le Président, sans véritablement bouleverser l'ordre du jour, a joué le jeu, sachant de toute façon que cela ne l'engageait en rien et dépendait de la volonté de la direction générale.

Ainsi, dans un fatras de propos destinés à dire que moins c'est mieux, nous avons pu obtenir quelques réponses à nos questions :

- Une maison des services publics est bien prévue pour APT, qui regroupera le SIP-SIE, la trésorerie d'Apt et celle de Gordes (pour ce qui concerne notre ministère). Toutefois, impossible de donner de date pour l'instant vu que le lieu d'implantation n'est pas encore fixé (soit construction neuve sur le site de l'ancienne gare SNCF, soit on empile tout le monde dans les locaux du site de la place Carnot).
- Confirmation de la création d'une trésorerie hospitalière unique d'ici 2018, mais sans indication précise du lieu géographique (1 seul site ou plusieurs ?).
- Confirmation de la création d'un pôle enregistrement unique, à adosser au SPF d'Avignon (là encore, pas de précision sur le ou les lieux d'implantation, mais on peut deviner que tout sera rapatrié sur Avignon à plus au moins court terme).
- Intégration de la trésorerie de Cavaillon dans le site « fiscal », à l'instar de Carpentras et Orange (avec étude du sort de la trésorerie d'Isle sur la Sorgue).
- Pilotage de la BCR par la Dircofi.
- Pour le contrôle fiscal dans son ensemble, le Président s'est lancé dans une démonstration dont il a le secret, pour prouver que ce domaine a été renforcé !! (transmis aux PCE qui vont subir, ici une suppression de poste, ailleurs, des postes non pourvus...).

La séance s'est ensuite poursuivie en suivant l'ordre du jour initialement prévu.

Point n°1 :

- Vote du PV du CTL du 09/10/2015 (mise en place du PCRCP) : vote unanime pour (pour le PV, pas pour la mise en place du PCRCP bien sûr !).
- Vote du PV du CTL du 21/12/2015 (suppression d'emplois) : vote pour de la CFDT, seule présente à ce CTL, abstention des trois autres organisations syndicales.

Point n°2 :

changement d'horaires d'ouverture de deux trésoreries. Pompeusement sous titrée « clause de revoyure » (1) (on se demande de quoi, vu qu'aucun bilan n'a été fait !) Pas d'observation quant au fond, ces horaires ayant été fixés avec l'accord de l'ensemble des collègues concernés, ce que nous avons préalablement vérifiés auprès d'eux, entraînant cette observation de notre part sur la forme : pourquoi ne pas avoir mis un compte rendu écrit de ces réunions dans nos documents de travail ?

Réponse du Président: « faites nous confiaaaaaaaaaaannnnnnnnnnnnnnnce !!! »

Résultat du vote : SFP, CGT et CFDT : pour, FO : abstention ; Ce point est adopté.

Point n°3 :

expérimentation d'une caisse sans numéraire à la trésorerie de Mormoiron.

Non, ceci n'est pas une blague ! Cette « simplification » est prévue dans la circulaire DGFIP n° 2015/01/1174 du 08/04/2015 visant à limiter l'utilisation des espèces afin de répondre à la convention signée entre la DGFIP et la Banque Postale.

En pratique, et ce dès le 01/03/2016, toute personne se présentant à la caisse de Mormoiron pour effectuer un paiement en liquide (ou percevoir un paiement en liquide) sera prié de remonter fissa dans son véhicule pour rejoindre une autre caisse (dite de dépôt), qui au vu de la géographie locale désigne tout naturellement Carpentras qui goûte à peine aux joies de la caisse unique !

Nous avons donc demandé la production de la fiche d'impact (sur les agents), conformément aux directives de la note DGFIP n°2015/07/2215 du 16/09/2015. Cette fiche doit être présentée en CTL avant de saisir ou non le CHS-CT.

Réponse du Président : « bon, si vous la voulez cette fiche, on la fournira au CHS » (...). Magnifique respect des notes de la part de notre Direction, qui montre bien la vision de celle-ci sur cette « expérimentation », comme sur toutes les autres d'ailleurs : on verra plus tard les conséquences, dans une clause de « revoyure » (1) (*un jour peut-être, ou alors jamais, comme dit la chanson*).

Les collègues en charge de la caisse à Carpentras apprécieront...

De plus, la note en question prévoit un délai de 10 mois pour ce genre d'expérimentation. Ici, ce sera 8 mois, à compter du 1^{er} mars 2016 ! Pourquoi donc ?

Réponse du Président : « c'est la faute à la Poste, mais j'ai pu négocier un délai de mise en route (initialement prévu en février) ». Amusant quand on sait, au vu des documents de travail fournis, que la convention citée plus haut est entrée en vigueur le...28 septembre 2015 et prévoyait que le guichet de la poste de Mormoiron ne serait plus habilité à recevoir des espèces...

Mais pas de souci, une clause de revoyure est prévue ! (1)

Le résultat du vote sur cette expérimentation a été clair : CONTRE (à l'unanimité des organisations syndicales). Ce point fera donc l'objet d'une reconvoction du CTL.

Point n°4 :

caisse unique à Avignon.

Cette super-caisse, sera le point d'encaissement obligatoire des espèces pour le SIP, le SIE les SPF, La trésorerie municipale et la Paierie départementale(Vaucluse amendes ne fera pas partie du périmètre). Les

lecteurs assidus de « L'Invraicroyable » connaissent déjà les périples de Ginette, périple recensant toutes les vicissitudes d'une personne voulant payer en liquide à Avignon (hors SIP). Et bien, il semblerait que cela ait inspiré la Direction qui a corrigé son projet (pour rappel, la mise en place de cette caisse unique était initialement prévue pour le 1^{er} janvier ; elle sera effective finalement au 1^{er} mars), au moins pour ce qui concerne le SPF, car la situation du SIE, et de sa partie enregistrement surtout, de la Municipale et de la Paierie paraît compliquée... Bref, nous avons affaire à une usine à gaz !

Un logiciel a été prévu pour recenser tous les « guichets » et faciliter tant que faire ce peut la tâche du caissier principal. Dans ce sens, la Direction va expérimenter une fermeture anticipée de cette caisse à 15h45 (au lieu de 16h) jusqu'au 29 février. Louable intention pour alléger la surcharge de travail des collègues (temps passé aux clôtures de caisse (s !) et arrêtés comptables), mais on imagine déjà la réaction des usagers qui verront une caisse fermée à 15h45 alors que l'accueil est ouvert jusqu'à 16 h...

Là encore, pas de souci, une clause de revoyure est prévue ! (1)

Résultat du vote : SFP, CGT et FO ont voté contre, la CFDT s'est abstenue, par conséquent, ce point ne fera pas l'objet d'une reconvoction du CTL.

Point n°5 :

présentation du budget prévisionnel.

Pas de surprises, ce budget est à la baisse. Toutefois, la Direction souligne que les économies prévisibles (loyers en moins notamment) vont permettre tout à la fois de boucler sans dommage le budget 2016, tout en achevant le renouvellement des PC de travail.

Les travaux sur le site d'Orange devraient même faire l'objet d'améliorations par rapport au plan initial !

A suivre au fil de l'eau...

Ce point, étant informatif, n'a pas fait l'objet d'un vote.

Le CTL s'est poursuivi sur les questions diverses des organisations syndicales et des informations supplémentaires données par la Direction.

Nous avons soulevé le problème d'interprétation de la note concernant la prime de caisse qui a entraîné une baisse plus que substantielle de cette dernière pour certains collègues en charge de la tenue de caisses. La Direction a convenu qu'elle soumettait le problème à la Direction générale pour avis.

Nous avons également relayé la surcharge de travail des SIE du département consécutif aux relances de paiement de la CFE (auto-entrepreneurs et sociétés au régime micro). Non seulement les professionnels concernés n'ont pas reçu l'avis d'imposition (merci la dématérialisation !), mais la relance (qu'ils ont bien reçue celle-là !) ne mentionne pas le montant dû ! Conséquence : augmentation en flèche du flux d'accueil (physique, téléphoniques, par courriers, par courriel...).

Pour le Président, ce n'est qu'un mauvais moment à passer...

L'ordre du jour étant épuisé, ce CTL a été clôturé à 17h45.

(1) **clause de revoyure** : « art de remettre à plus tard ce que l'on n'aurait pas fait hier de toute façon »

Vos élus qui ont siégé pour ce CTL

Magali IMBERT (SIP Orange)

Benoît SAUTECOEUR (EDR)

Arnaud BEAUJARD (SPF Avignon 1)

Loïc ROBERT (SIP Avignon)

Pièce jointe : notre déclaration liminaire.